

OFFRE DE STAGE –

Analyse documentaire et veille scientifique

Transformer le tertiaire en logement, quelle actualité ?

Dans le cadre du projet « Du tertiaire au logement et à l'hébergement, quelle réversibilité ? », (financé par la Caisse des Dépôts – Banque des territoires et l'Institut pour la recherche de la CDC), **l'équipe de la Chaire « Le logement demain » propose un stage d'une durée de 4 mois, à partir de mars 2024.**

Contexte du stage

Dans un **contexte d'accélération de l'obsolescence du parc tertiaire** et d'**accroissement des besoins en logements**, la possible rencontre entre bureaux vides et demandes de logements et d'hébergement mérite d'être investiguée. **La transformation de bureaux en logements** reste cependant un épiphénomène qui **prend de l'ampleur** dans un contexte de crises concomitantes (CORNU, Anastasya, 2020) : crise environnementale, crise du logement et de l'hébergement, crise sanitaire, raréfaction et renchérissement du coût du foncier. Depuis quelques années, **les pouvoirs publics marquent leur intérêt** pour le sujet et cherchent à faciliter le déploiement opérationnel de ces démarches.

Toutefois, **cette actualité soulève la question de la réversibilité des ouvrages bâtis** : limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, répondre aux besoins quantitatifs de production de logements, profiter d'espaces existants vacants tout en prenant en compte la montée en puissance du télétravail et en réduisant l'empreinte carbone du bâtiment.

Dans ce contexte, la recherche que porte la Chaire « Le logement demain » revêt un double objectif. D'une part, évaluer les gisements potentiels à partir d'une mesure fine du phénomène et d'une cartographie des pratiques locales.

D'autre part, participer à la compréhension des freins et leviers de la transformabilité à partir d'une analyse des trajectoires de transformation. En partant des freins déjà identifiés (réglementation, architecture, équilibre financier, environnement urbain et localisation), nous nous attacherons à l'analyse des caractéristiques de ces transformations tant d'un point technique et architectural (environnemental, contextuel, économique, financier, réglementaire et normatif) que sociologique (acceptabilité sociale et politique de la transformation en lien avec la question de l'échelle des opérations).

Objectifs de la mission

L'objectif du stage est d'effectuer un **recensement des publications relatives à la transformation de bureaux en logements** dans la presse professionnelle et dans la presse généraliste ; et de **caractériser les termes du débat** portant sur ces questions.

Le travail consistera à recenser l'ensemble des publications portant sur le sujet, dans une sélection de revues et journaux proposée par l'équipe de recherche.

Le stage aura également pour but de **dresser un inventaire fin des opérations citées et présentées dans les différentes publications**. Une fiche de synthèse sera faite sur chacun des projets (acteurs, programme, localisation, coût et surface, calendrier, description synthétique et illustrations).

Cet inventaire s'appuiera en partie sur un travail préalable mené par les étudiants du Master urbanisme et aménagement de l'Université de Paris Nanterre (mai 2023).

Le stage visera, enfin, à **compléter le mapping des acteurs** initié par les étudiants du Master urbanisme et aménagement de l'Université de Paris Nanterre.

Profil recherché

Le ou la candidat(e) doit être **en cours de validation d'un master** dans l'une des disciplines suivantes : **urbanisme, aménagement, architecture, géographie, sociologie, sciences politiques.**

Les compétences attendues sont les suivantes :

- Gérer et organiser des corpus de données en vue de leur exploitation (SIG, statistiques, corpus documentaire...);
- Analyser et produire des données quantitatives et qualitatives ;
- Rédiger des rapports ou des documents.

Une attention sera portée sur la connaissance du système de la production du logement en France.

Conditions

Type de contrat : Stage conventionné Chaire « Le logement demain »

Gratification : Selon la grille tarifaire légale fixée au 1er janvier 2024

Durée : 4 mois

Lieu : Université de Paris Nanterre, équipe Mosaïques-LAVUE UMR CNRS 7218, partenaire de la Chaire « Le logement demain »

Tuteurs : Anne D'Orazio, responsable de la chaire (Tuteur administratif) et Anne-Laure Jourdheuil, membre de la chaire (Tuteur scientifique)

Modalités de candidature

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, travaux en lien avec l'offre de stage) doivent être adressées à :

Anne-Laure Jourdheuil (al.jourdhe@parisnanterre.fr)

Anne D'Orazio (anne.dorazio@paris-lavillette.archi.fr).

Date limite pour l'envoi des candidatures : 15/03/2024

Phase d'entretien : mars 2024

Les candidat(e)s retenu(e)s sur dossier seront auditionné(e)s en entretien (possibilité de visio).